



CABINET JANSE

HONORAIRES DE TRANSACTION

Applicable à partir du 20 Mai 2019

Murs commerciaux / Fonds de Commerces / Terrains	10% TTC du prix de vente
De 0 à 29 000 euros	20% TTC du prix de vente
De 30 000 à 59 000 euros	10% TTC du prix de vente
De 60 000 à 99 000 euros	7% TTC du prix de vente
De 101 000 à 149 000 euros	6,5 % TTC du prix de vente
Au-delà de 150 000 euros	6% TTC du prix de vente

Au capital de 1 000 € - RCS ANTIBES 844 854 422 - Carte professionnelle n°CPI06052019000039387 délivrée par la CCI de Nice - Agent immobilier
Chaque agence est une entité indépendante